

Cependant, vous le savez sans doute, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ne doit pas s'intéresser seulement au commerce international. Il lui faut aussi s'occuper de dossiers politiques, sociaux et économiques. L'augmentation de nos échanges nous fait découvrir des situations politiques différentes de la nôtre. Nous respectons les traditions et les cultures bien assises, mais en tant que Canadiens, nous ne pouvons fermer les yeux sur les violations de libertés fondamentales universellement reconnues. À titre de gouvernement, nous avons formulé nos doléances à ce sujet à nos partenaires commerciaux et nous continuerons de le faire.

Permettez-moi de souligner cependant que le commerce et les droits de la personne se renforcent mutuellement. En fait, le commerce est un catalyseur du respect de ces droits. Si le commerce profite au Canada, par la création d'emplois, l'une des priorités de notre gouvernement, il stimule aussi les réformes économique, sociale et immanquablement politique dans certains pays comme la Chine. À notre avis, l'ouverture de la Chine au reste du monde ne peut être que dans l'intérêt, tant économique que politique, de ses citoyens et fera avancer la cause du respect des droits de la personne.

Les gouvernements qui ouvrent leurs portes au commerce international se soucient davantage de l'opinion et des réactions des autres. Liberté économique engendre liberté politique. Les contacts personnels dans les échanges commerciaux quotidiens peuvent être facteurs de changement. C'est pourquoi le gouvernement canadien encourage les entreprises canadiennes à accentuer leur présence sur les marchés mondiaux. À notre sens, la communication stimule beaucoup plus que l'isolement.

Plus tôt cette année, le gouvernement a publié son énoncé de politique étrangère intitulé *Le Canada dans le monde* où il expose ses objectifs clés : la promotion de la prospérité et de l'emploi; la protection de la sécurité et la promotion des valeurs et de la culture canadiennes. Nous devons faire face à des questions relatives à ces trois domaines en Asie-Pacifique, et elles sont souvent étroitement liées. Certains pensent qu'un élément reçoit plus d'attention qu'un autre, alors que, comme je viens de le dire, ils vont de pair. Sans les critères fondamentaux que sont le bon gouvernement, la primauté du droit et les droits de la personne, il n'y aurait pas de stabilité à long terme dans un pays et, non plus, dans la région.

L'énoncé de politique étrangère souligne aussi l'existence des marchés en rapide expansion de la région de l'Asie-Pacifique, et nous invite à y intensifier nos efforts. L'intérêt pour l'Asie-Pacifique ne tient pas seulement de la rhétorique en vogue du « siècle du Pacifique ». Elle est plutôt considérée comme une réaction à des ouvertures réelles et un témoignage de notre confiance en notre aptitude à soutenir la concurrence.